



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

☎ ++(250) 728636000 ✉ Fdu.inkingi.rwa@gmail.com
www.fdu-udf.org www.victoire2010.com
Kigali -Rwanda

"Pour un Etat de Droit, la Democratie et l'Egalité de chances" ; "For the rule of law, democracy and equal opportunity"

**DE MA CAPTIVITÉ, JE VOUS ADRESSE MES SINCERES
REMERCIEMENTS.**

Kigali, le 03 mai 2010

Rwandaïses, Rwandaïses, Amis du Rwanda

Cela fait environ 4 mois que je suis de retour dans mon pays natal après 16 ans d'exil. A plusieurs milliers de kilomètres, les cris de douleur et la misère de mon peuple m'interpellaient. Aussitôt arrivée au pays je suis inlassablement lynchée et diabolisée par une campagne de haine entretenue par le régime, la machine de l'Etat et une presse partisane. Le harcèlement et l'intimidation cèdent le pas à d'interminables interrogatoires dans les locaux de la police d'Etat. La raison principale consiste à me priver de mes droits politiques, à tisser un dossier criminel en vue de dérailler le processus d'enregistrement de mon parti politique FDU INKINGI et enfin de m'empêcher de me présenter aux élections présidentielles.

1. La captivité.

Comme vous le savez, le 21 avril 2010, les autorités rwandaïses ont pris la décision injuste de m'emprisonner. J'ai passé la nuit en prison, en même temps mon domicile a été fouillé de fond en comble : nos 2 ordinateurs, 1 ordinateur d'un visiteur, des téléphones portables de toutes personnes qui étaient dans la maison, un caméra électronique, des cartes SIM, des flash disques, des logiciels, des CDs, des emblèmes et banderoles de mon parti, mes cartes de visites, des contrats de location, mon passeport, mon permis de conduire de l'UE et tout autre document écrit ont été emportés par la police. Le lendemain de mon arrestation, avec l'aide de mon avocat, bien que contestant le fond de l'affaire et les conditions de ma liberté, j'ai demandé et obtenu une liberté provisoire. J'ai donc été placée sous contrôle judiciaire et je n'ai aucun droit de quitter le pays ou la ville de Kigali et je suis obligée de me présenter

Tel : (+250) 728636000 Fdu.inkingi.rwa@gmail.com

<http://www.fdu-rwanda.org> – <http://www.victoire2010.com>

Join us on **Facebook**: [http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-](http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-President/109504816547)

President/109504816547 - Watch us on **YouTube**: <http://www.youtube.com/user/FDUInkingi123> - Follow us

on **Twitter**: <http://twitter.com/VictoireUmuhoza>

devant le Procureur deux fois par mois. Au regard de tous les harcèlements, les persécutions et les limitations à ma liberté de mouvement que je subis depuis mon retour au pays, mes conditions de vie au Rwanda n'ont pas changé; ce qui est nouveau c'est le fait que cette fois-ci, ma semi-liberté revêt un caractère officiel car j'ai une décision formelle des obstacles qui m'ont été imposées depuis le début. Je suis en captivité.

Je sais que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience d'entendre de vive voix notre message pour la liberté. Vous savez sans doute que dans le but de bloquer nos activités politiques et d'annihiler toutes velléités démocratiques, le gouvernement a décidé de m'enchaîner mais c'est peine perdue parce que ma détermination reste intacte.

Même si dans toute dictature, toute personne qui milite pacifiquement pour la démocratie est toujours prête à être emprisonnée, c'est toujours tragique d'être privé de sa liberté. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour obtenir ma libération, fût-elle conditionnelle, au premier rang desquels mes camarades des FDU-Inkingi qui m'ont trouvé les moyens et soutiens pour ma défense lors du procès, lequel a abouti à ma libération provisoire. Mes remerciements vont aussi à la population rwandaise qui est venue nombreuse assister au procès et me témoigner ainsi de son soutien dans le combat pour la démocratie.

A tous, je vous adresse ce message pour vous renouveler toute ma gratitude pour votre soutien et vos prières, pour vous donner des nouvelles de ma captivité et de mon procès et enfin pour vous encourager dans la recherche d'une solution démocratique.

2. Mon procès est un procès éminemment politique

Rwandaises, Rwandais, Amis du Rwanda,

Ce procès qu'on veut m'intenter est un prétexte, un faux procès car, même mes accusateurs savent pertinemment que le dossier est vide et que je suis innocente. Puisque je suis leur adversaire politique, ils ont recouru à une presse partisane qu'ils contrôlent et aux autorités administratives acquises à leur cause pour me traîner dans la boue. Ils en sont arrivés à m'attaquer physiquement dans les locaux de l'Administration du secteur de Kinyinya. Constatant que toutes ces menaces n'atteignaient pas mon moral et que je continuais de m'approcher de la population pour écouter ses réels problèmes, ils ont cette fois-ci eu l'idée lumineuse de recourir à leur « forteresse de lois », établie et interprétée à leur guise. Ils ont alors commencé à me convoquer chaque semaine, si bien que tout mon emploi du temps s'était réduit aux allers-retours entre mon domicile et les bureaux de la police criminelle (C.I.D.), ce, depuis le mois de février jusqu'au jour de mon emprisonnement le 21 avril 2010. C'est ironiquement criminel de s'opposer politiquement à ce régime.

En réalité, pourquoi me persécutent-ils? De quoi m'accusent-ils?

Les chefs d'accusation en mon contre sont les suivants:

- le divisionnisme

- la propagation de l'idéologie du génocide
- la collaboration avec les rebelles des FDLR

2.1. Divisionnisme

2.1.1. Nous sommes un parti d'opposition

Comme vous le savez je dirige une formation d'opposition. Sur la plupart des problèmes qui concernent le peuple rwandais, nous avons une perception différente des problèmes, leur analyse, leur solution. Nous n'accepterons jamais de nous ranger derrière le parti-état FPR. Nous savons que pour le régime le fait de ne pas avoir la même vision que le FPR est assimilé au divisionnisme. La Constitution de notre pays, que le régime du FPR a mis en place lui-même, reconnaît le pluralisme politique. Cela veut dire qu'elle reconnaît le droit aux citoyens et aux autres formations d'avoir des idées politiques différentes de celles du parti au pouvoir. Nous n'avons pas peur de dire au monde entier que les Rwandais sont sous le joug de la peur et de l'obscurantisme, que la famine est criante dans les campagnes rwandaises et que les chiques, signe attestant de la grande misère dans notre pays, qui avaient disparu dans beaucoup de régions du pays, ont réapparu.

Nous sommes contre les décisions qui obligent les paysans à détruire leurs bananeraies de manière totalitaire alors que c'est leur source principale de revenus, en tous cas pour la plupart d'entre eux. Nous dénonçons publiquement la gestion du système de santé, car, il y a un manque criant de médicaments dans le monde rural. Les rares médicaments disponibles coûtent trop cher et les malades doivent les acheter de leur propre poche, sans remboursement, alors que tout Rwandais adhère obligatoirement à une mutuelle.

La réforme scolaire et l'anglicisation se heurtent au manque d'infrastructures de base, à l'inadéquation de la formation des enseignants et à l'absence de matériel scolaire en Anglais. Comment un enseignant peut-il dispenser des cours dans une langue qu'il ne parle pas et sans matériel pédagogique ? C'est vraiment triste pour la qualité de l'enseignement au Rwanda. Dans les écoles les professeurs d'histoires sont totalement confus : les versions contradictoires de l'histoire nationale imposées par le régime sont en contradiction avec les faits historiques.

Nous sommes contre le fait que les Tribunaux Gacaca, qui dans la tradition rwandaise, étaient chargés de trancher des contentieux interindividuels et sociaux, jugent des affaires qui demandent des connaissances en matière pénale que les juges de ces tribunaux ne possèdent pas. Cela s'avère d'autant plus grave qu'il s'agit des crimes aussi graves que le génocide. Nous sommes aussi opposés au fait que les accusés de ces tribunaux ne disposent d'aucun droit à être assistés par un avocat.

Un éminent chercheur, expert près le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, sis à Arusha, le Pr. André Guichaoua, qui vient de sortir un opus intitulé "Rwanda, de la guerre au génocide", a analysé les procès jugés par les Tribunaux Gacaca; il est arrivé à la conclusion que toute personne agée d'au moins 14 ans et qui vivait au Rwanda en 1994, a comparu comme accusé devant lesdits tribunaux populaires.

Nous ne sommes pas non plus d'accord avec le régime sur le sort réservé à nos frères du Congo, tués depuis 1996 et dont le nombre de morts dépasse 5 millions si l'on en croit les rapports d'experts onusiens et indépendants. Ce sont entre autres tous ces désaccords avec le régime en place qui nous valent les accusations de divisionnisme.

2.1.2. Certaines déclarations du Président Kagame montrent un manque de réserve de la part d'un chef d'Etat

Le pouvoir suspend des journaux indépendants, crée des divisions dans les partis politiques qui ne lui sont pas inféodés, empêche les autres de tenir leurs assemblées constituantes, emprisonne des opposants politiques comme Déo Mushayidi et des officiers supérieurs. Et l'on voudrait que l'on se taise pour éviter d'être taxé de divisionniste. Lorsque nous revendiquons le droit d'expression, la liberté tout court, le Président répond qu'il s'en fout, que ses opposants n'ont aucune valeur, que ce sont des hooligans et des criminels. Il a aussi vanté les mérites patriotiques de tirer sur des gens au Congo.

Même si le Président de la République se plaît à m'insulter sur la voie publique, moi je le respecte comme chef de l'Etat. Je suis une mère et je ne peux répliquer à ce genre d'attaques mais entendre ces mots de la bouche du chef de l'Etat m'a trop peinée. J'ai été accablée d'entendre un tel discours prononcé dans la période de commémoration du génocide des Tutsis et, aussi, devant les deux Chambres du Parlement réunies. Par respect pour tous les rescapés du génocide, je n'ai pas voulu réagir. Devrions-nous encore être accusés de divisionnisme puisque nous dénonçons un tel langage de la part du chef de l'Etat ou de son gouvernement? Non.

2.1.3. La question ethnique ne devrait pas rester tabou

Le problème ethnique est devenu tabou, personne n'ose en parler ouvertement. Dire que le peuple rwandais est composé de trois ethnies n'est pas un délit et ne constitue pas de problème en soi. Le problème est d'être discriminé à cause de son appartenance ethnique tutsi, hutu ou twa. Comment oser affirmer qu'il n'existe pas d'ethnies au Rwanda quand il est de notoriété publique que le génocide et les massacres qui se sont déroulés au Rwanda, l'ont été sur base ethnique? Nous affirmons bel et bien qu'un génocide a visé les Tutsi, ils ont été poussés et tués parcequ'ils étaient Tutsi. Nous voulons mettre en place une vraie politique visant à examiner sans complaisance ce problème afin de prévenir qu'un tel drame ne se reproduise dans l'avenir et que nul ne soit discriminé du fait de son origine ethnique. La vie de tout un chacun est sacrée, elle doit être préservée et protégée par la loi et par les institutions. Nous affirmons cela et l'on nous accuse, ma formation politique et moi, de divisionnisme.

2.2. Propagation de l'idéologie génocidaire

2.2.1. Nous reconnaissons le génocide

Ma formation politique, FDU-Inkingi, fondée en 2006 et moi-même, reconnaissons qu'en 1994 il y a eu au Rwanda un génocide contre les Tutsi. Nous reconnaissons aussi qu'avant, pendant et après 1994, il y a eu au Rwanda des crimes contre l'humanité ayant visé les autres composantes de la population rwandaise. Ce sont des faits établis auxquels certains d'entre nous ont assisté et qui ont été reconnus par l'Organisation des Nations Unies dans sa Résolution 955/1994. Nous affirmons aussi sans ambages que toute personne ayant une responsabilité dans ces crimes doit répondre de ses actes devant la justice. Pour le régime actuel, ce langage constitue une négation et une idéologie du génocide.

2.2.2. Notre vision de la réconciliation

Nous voulons la réconciliation du peuple rwandais, et nous savons qu'aucune réconciliation ne sera possible aussi longtemps que la souffrance de toutes les victimes ne sera pas reconnue. Nous encourageons les Rwandais à discuter sans tabou de la tragédie. Ils devront s'asseoir ensemble pour jeter une base solide pour une solution durable. La justice doit être équitable et non sélective.

2.2.3. Destruction du symbole de la démocratie

Dans la nuit du premier mai 2010, le régime a ordonné la profanation du symbole de la démocratie et l'exhumation des restes de M. Dominique Mbonyumutwa, le premier président de la République Rwandaise. C'est un signal fort contre les libertés et valeurs démocratiques au Rwanda. Ces manipulations de l'histoire nationale pour des intérêts du régime constituent une rupture entre l'Etat et la société.

2.3. Collaboration avec les FDLR

Souvenez-vous de mon discours du 16 janvier 2010 à l'aéroport de Kanombe, à mon arrivée sur le sol rwandais après 16 ans d'exil.

Je vous ai dit ceci: « Je suis une fille, une mère qui rentre dans mon pays, je rentre pour mener un combat pacifique, je rentre pour qu'ensemble nous nous libérions du joug de la peur, de la pauvreté. Dans nos différences de points de vue, de projets et de convictions, je viens construire avec vous notre pays. Je ne suis pas accompagnée par une armée, car, je viens auprès de vous, mes parents, mes frères, mes petites et grandes soeurs. Personne ne peut barrer la route à un enfant qui rentre chez lui. (...) Nous n'avons pas besoin d'une autre guerre. Beaucoup de sang a été versé. Trop c'est trop...»

Que devrais-je avoir ajouté à ce discours pour convaincre les autorités rwandaises de ma bonne foi ? Les rebelles, je n'en ai pas besoin. Pendant 16 ans, les FDLR et le régime se sont côtoyés. Ceci doit s'arrêter. Nous voulons la paix. Nous condamnons avec la dernière énergie cette politique qui a décimé environ 5 millions de congolais depuis 1996. Finir définitivement la question des FDLR c'est aussi en partie, rechercher une solution dans l'est de la RDC.

Les gens qui ont guerroyé n'ont pas gagné la paix. Pourquoi devrions-nous nous inspirer d'un échec?

Ils vont faire défiler des dizaines et des centaines d'ex FDLR pour m'accuser de collaboration ou d'autres choses qu'ils décideront. Notre réponse va rester la même. La guerre n'est pas une solution. A quoi peut-on arriver avec des soi-disant colonels pareils ? Pour quoi les ont-ils enfermés dans des établissements militaires sans procès depuis 2009, quelques mois avant mon retour au pays, pour les utiliser aujourd'hui contre moi ?

La décision de venir faire la politique au Rwanda de manière pacifique contre un régime dictatorial a été prise après mûres réflexions. Nous avons longuement examiné tous les scénarii pour résoudre les problèmes politiques du Rwanda, en avons aussi mesuré les conséquences de chaque approche. Nous avons choisi la voie pacifique afin d'éviter une nouvelle effusion de sang et pour préserver la recomposition encore possible du tissu social rwandais.

Les FDLR sont des Rwandais. Ils ont besoin de garanties pour rentrer sans armes dans leur pays. Ceux qui sont impliqués dans les crimes de génocide et autres crimes contre l'humanité vont s'expliquer devant une justice équitable. Les autres méritent une réinsertion socioprofessionnelle. Mais si vous emprisonnez une personne soupçonnée de parler aux membres de la rébellion comment allez-vous les convaincre de rentrer dans la paix, et de ne pas moisir en prison ?

Nous sommes en désaccord total avec la politique actuelle du gouvernement de "débaucher" quelques dirigeants des FDLR, tout en privilégiant l'usage de la force contre tous les autres,

Je prends l'engagement solennel que si le peuple plaçait sa confiance en moi et m'élisait pour présider à la destinée de ce pays, mon gouvernement va entamer des négociations directes avec les FDLR. Ils ne disposent pas d'autre pays que le Rwanda sur cette planète.

3. La vision des FDU-Inkingi concernant le problème de l'armée nationale

"Je ne suis pas accompagnée d'une armée, je viens vers vous". Ce principe est fondamental et j'y reste attachée. Notre armée est capable. Aussi longtemps que l'armée ne sera pas au service d'un individu mais au service de la Nation avec comme mission constitutionnelle de sauvegarder la souveraineté de la nation, d'assurer la sécurité de tous les Rwandais, de protéger et de respecter les institutions issues d'une consultation démocratique transparente,

Tel : (+250) 078583600 Fdu.inkingi.rwa@gmail.com

<http://www.fdu-rwanda.org> – <http://www.victoire2010.com>

Join us on **Facebook**: <http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-President/109504816547> - Watch us on **YouTube**: <http://www.youtube.com/user/FDUInkingi123> - Follow us

on **Twitter**: <http://twitter.com/VictoireUmuhoza>

de promouvoir la paix au niveau régional. Je reconnais cette armée. Il s'agit d'une véritable armée nationale.

L'armée veut une gestion professionnelle de la carrière des militaires qui la compose. Elle ne voudrait pas être prise en otage par un individu. Je voudrais rassurer ceux qui, parmi les Forces de Défense Rwandaises et parmi la Police Nationale, n'avaient pas encore pris connaissance de notre vision de l'armée nationale.

Conclusion

Rwandaises, Rwandais, Amis du Rwanda,

Je prie les représentants des pays amis du Rwanda ainsi que la communauté internationale de nous appuyer dans notre effort de construire un Etat de droit, respectueux des libertés fondamentales de la personne humaine. Il n'est en effet pas de développement durable sans liberté et toute vision de la stabilité politique par la dictature est la négation même de la stabilité. Des signes encourageants de développement resteront fragiles si le pays est géré par une dictature d'un homme. Des encenseurs du régime lui ont trouvé des avantages en rapport avec une croissance économique sans précédent et l'amélioration des conditions de vie. Ces affirmations ignorent la misère de la masse rurale. La majorité de la population rwandaise croule dans une pauvreté totale.

Il n'y aura jamais de véritable solution, jamais de développement viable si celui-ci n'a pas de fondation solide qu'est la démocratie, l'état de droit et une politique de réconciliation nationale sérieuse. Ceux qui ont pensé que c'était possible ont vu les limites de cette approche.

Je termine en demandant au Président de la République, le Général Paul Kagame, d'accepter le recouvrement de ma liberté totale afin que je m'attelle à la mission à l'origine de mon retour d'exil, à savoir, faire de la politique. Je dois organiser le congrès constitutif de mon parti, le faire enregistrer afin qu'il soit agréé pour mener librement ses activités politiques. Je lui demande de permettre le déroulement d'élections transparentes afin que le peuple choisisse librement son prochain président.

Que dieu vous bénisse tous.

Mme Victoire Ingabire Umuhoza

Présidente des FDU-Inkingi